

MODIFICATION DU POSTE « CHARGE DE MISSION RISQUES INONDATIONS ET PROJETS EUROPEENS » ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

2026-003/ 23-02-2026

Rapporteur : Monsieur Thierry Cazin

Le Comité Syndical du SYMSAGEB,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.411-1 et L.411-2 relatifs aux cadres d'emplois et aux catégories hiérarchiques ;

Vu l'article L.313-1 relatif aux créations et modifications d'emplois ;

Vu la délibération n°2024-513 du 18 novembre 2024 portant création du poste de « chargé de mission risques inondations et projets européens » ;

Vu la délibération n°2025-828 du 8 décembre 2025 portant modification du poste ;

Vu le courrier de Madame la Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer en date du 26 janvier 2026 demandant la mise en conformité de la délibération au regard du cadre statutaire applicable ;

Vu la fiche de poste actualisée intitulée « Technicien risques inondations et projets européens » ;

Considérant que le poste a vocation à assurer **un appui technique et opérationnel** aux actions du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et aux démarches territoriales conduites par le SYMSAGEB ;

Considérant que les missions confiées relèvent principalement du suivi technique, de la collecte et interprétation de données, de l'appui à l'animation territoriale, de la préparation de supports et de la participation aux visites de terrain ;

Considérant que l'ensemble de ces interventions s'effectue sous l'autorité hiérarchique directe du responsable de pôle « Prévention des inondations », sans responsabilité décisionnelle, hiérarchique ou d'arbitrage ;

Considérant que le SYMSAGEB a récemment recruté un jeune professionnel en début de carrière, nécessitant un accompagnement rapproché, confirmant le caractère évolutif et strictement technique du poste ;

Considérant qu'il appartient au syndicat de se mettre en conformité avec le cadre statutaire rappelé par la Sous-Préfecture, interdisant l'ouverture d'un même emploi permanent à plusieurs catégories hiérarchiques distinctes ;

En conséquence,

Il est pleinement justifié que le poste relève exclusivement de la catégorie B, cadre d'emplois des techniciens territoriaux, les missions relevant d'un rôle d'exécution, d'appui technique et de mise en œuvre, sans autonomie décisionnelle ou stratégique caractéristique de la catégorie A.

DÉLIBÈRE :

Article 1 – Modification du poste

Le poste initialement dénommé « chargé de mission risques inondations et projets européens » est requalifié et devient :

« Technicien – risques inondations et projets européens », relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux (catégorie B).

La fiche de poste actualisée est approuvée et annexée à la présente délibération.

Article 2 – Mise en conformité statutaire

L'emploi n'est plus ouvert qu'à la seule catégorie B, conformément aux règles applicables aux cadres d'emplois territoriaux et au courrier du contrôle de légalité en date du 26 janvier 2026.

Article 3 – Mise à jour du tableau des effectifs

Le tableau des effectifs est modifié

- L'emploi précédemment ouvert en catégorie A/B n'est ouvert aux grades des technicien.

Article 4 – Exécution

Le Président du SYMSAGEB est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

VOTES		
Pour	Contre	Abstention
13	0	0
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ		
Ont signé tous les membres présents		

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRÉSIDENT DU SYMSAGEB


Thierry CAZIN



La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lille ou d'un recours gracieux auprès du Symsageb, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois.

02/2026

EVOLUTION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU SYMSAGEB

LIBELLE EMPLOI	FILIERE	CATEGORIE	TYPE DE POSTE	GRADES	POSTES POURVUS	TITULAIRE	CONTRAT TUEL	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE
Direction du SYMSAGEB	technique	A	permanent	Ingénieur Principal	1	1			TC
Gestionnaire administratif et financier	administrative	B	permanent	Rédacteur, Rédacteur Principal 1ère et 2ème classe	1		1		TC
Assistante de gestion financière et administrative	administrative	C	permanent	Adjointe administrative principale de 1ère classe				1	TC
Assistante de gestion financière et administrative	administrative	C	permanent	Adjoint administratif principale de 2ème classe	1	1			TC
Animatrice CLE du boulonnais	technique	A	permanent	Ingénieur	1		1		TC
Responsable pôle GEPI	technique	A/B	permanent	Ingénieur, Technicien principal de 1ère classe et Technicien principal de 2ème classe	1	1			TC
Technicien "risque"	technique	B	permanent	Technicien territorial	1		1		TC
Responsable pôle GEMA	technique	A	permanent	Ingénieur	1		1		TC
Technicien.ne	technique	B	permanent	Technicien territorial, technicien principal de 1ère et 2ème classe	1		1		TC
Technicien.ne de cours d'eau (PPRE)	technique	B	permanent	Technicien territorial, technicien principal de 1ère et 2ème classe	1	1			TC
Chargée de communication-sensibilisation pour le projet FIER	technique	A/B	Contrat de projet	Ingénieur Technicien territorial, technicien principal de 1ère et 2ème classe	1		1		TC
Responsable du pôle administratif, financier et juridique	administrative	A	permanent	Attaché territorial, Attaché principal, Rédacteur, Rédacteur principal 1ère ou 2ème classe	1		1		TC
Ingénieur PAPI 3	technique	A	permanent	Ingénieur, Technicien principal				1	
Technicien ORD- PAPI2	technique	B	permanent	Technicien territorial	1		1		TC
Referent administratif PAPI	administrative	C	permanent	Adjoint Administratif	1		1		TC
Chargé(e) de mission « Sage »	technique	B	permanent	Technicien territorial	1		1		TC
Chargé(e) de mission « ruissellement-érosion »	technique	A/B	permanent	Ingénieur/Technicien territorial	1		1		TC

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 062-256204090-20260223-2026003-DE

FICHE DE POSTE — TECHNICIEN TERRITORIAL

Intitulé du poste : Technicien “risques inondations et projets européens”

Cadre d’emplois : Techniciens territoriaux (Catégorie B)

Filière : Technique

Statut : Titulaire ou contractuel de droit public

Positionnement hiérarchique : Sous l’autorité du Responsable du pôle Prévention des inondations.

Interventions en appui technique auprès des élus, du responsable de pôle et des partenaires institutionnels.

Contexte du poste

Le SYMSAGEB (Syndicat Mixte pour le Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux du Boulonnais) reconnu Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) en 2012 se situe dans le département du Pas-de-Calais dans le Boulonnais.

Le SYMSAGEB mène des actions majeures pour la gestion de l’eau et la prévention des risques sur le territoire du Boulonnais. Il est responsable du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Boulonnais. Il porte un Programme d’Actions de Prévention des Inondations (PAPI), qui vise à réduire les risques d’inondation par des mesures de protection, de prévision et de sensibilisation auprès des populations locales. Il mène également des actions de Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA), afin de restaurer et entretenir les cours d’eau et les zones humides.

Son territoire couvre 81 communes, réparties en 6 EPCI sur plus de 700 km de cours d’eau incluant les bassins versants de la Liane, du Wimereux et de la Slack. Les paysages variés entre mer et campagne possèdent des sites remarquables au sein du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d’Opale, comme les Caps Blanc Nez et Gris Nez, le marais de la Slack et les zones dunaires.

Le SYMSAGEB comprend une équipe d’une dizaine de personnes et œuvre dans le cadre suivant :

- Compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des inondations) ;
- Portage du SAGE du Boulonnais ;
- Pilote du Programme d’Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Boulonnais ;
- Partenaire de projets Interreg.

Le SYMSAGEB est engagé dans un Programme d’Actions de Prévention des Inondations (PAPI) garantissant la qualité et l’efficacité des actions envisagées pour réduire les risques d’inondation et pourra bénéficier d’un soutien financier et technique renforcé de la part de l’État.

Objectif du poste :

Sous l’autorité du responsable de pôle prévention des inondations, vous assurer un **appui technique et opérationnel** aux actions du PAPI et aux démarches territoriales liées à la prévention des risques, sous la coordination du responsable de pôle.

Missions principales

Suivi technique des actions du PAPI

- Contribuer à la mise en œuvre des actions des axes II, III, IV et V du PAPI du Boulonnais.
- Assurer un suivi technique des dispositifs de surveillance, d'alerte et de gestion de crise, en appui au responsable de pôle.
- Participer à la collecte et l'analyse de données techniques relatives aux crues et aux phénomènes d'inondation.

Appui à l'animation territoriale

- Participer à l'animation opérationnelle des groupes de travail (urbanisme, habitat, vulnérabilité).
- Contribuer à la préparation technique des réunions (supports, données, cartographies).
- Rédiger des notes techniques, comptes rendus et documents de synthèse.

Opérations de réduction de vulnérabilité

- Assurer le suivi des dispositifs et marchés techniques visant à réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.
- Accompagner techniquement les particuliers, entreprises et collectivités dans la mise en œuvre des préconisations.
- Réaliser des visites de terrain et diagnostics de vulnérabilité simples.

Appui aux communes

- Accompagner les communes dans la rédaction ou mise à jour de leurs PCS et DICRIM, à partir des canevas existants.
- Apporter un appui technique lors des exercices et démarches de sensibilisation.

Participation à la gestion de l'alerte et de la crise

- Assurer un appui technique à la gestion des alertes selon les procédures établies.
- Participer à la coordination opérationnelle avec les partenaires institutionnels.

Culture du risque et communication

- Contribuer à la mise en place des repères de crues et actions de sensibilisation.
- Participer à la préparation de supports pédagogiques ou d'information.

Participation aux projets européens

- Apporter un appui technique au montage et au suivi des projets européens.
- Assurer les échanges techniques et administratifs de premier niveau avec les partenaires.

Missions complémentaires

- Intervention ponctuelle sur le terrain lors des épisodes d'inondation.
- Appui technique général aux missions GEMAPI du SYMSAGEB.
- Sensibilisation et accompagnement des acteurs locaux :
 - Participer à des réunions publiques, animations ou actions de sensibilisation

- Accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et la recherche de financements
- Contribuer à la rédaction de rapports, bilans et supports de communication

Compétences requises

Savoirs

Bac +2 dans le domaine de l'environnement, gestion de l'eau, aménagement, risques naturels.

Savoir-faire

- Lecture et interprétation de données techniques.
- Niveau anglais B2 minimum
- Suivi de prestations, rédaction de documents techniques.
- Connaissances des risques inondations et de la réglementation associée.
- Bonne maîtrise des outils SIG ou cartographiques (QGIS), bureautique.

Savoir-être

- Rigueur, méthode, autonomie dans le cadre fixé.
- Capacité à travailler en équipe et avec des partenaires variés.
- Bon relationnel et pédagogie.

Conditions d'exercice

- Poste basé à Boulogne-sur-Mer.
- Déplacements fréquents sur le territoire du SYMSAGEB.
- Permis B indispensable.

Régime indemnitaire et conditions statutaires :

- Rémunération : Selon grille indiciaire + régime indemnitaire (RIFSEEP)
- Télétravail possible à partir de 6 mois selon les nécessités de service (1 jour par semaine)
- RTT / Ticket restaurant
- Participation financière employeur à la mutuelle possible